



AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET (31600)
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **AVIS d'INFORMATION** : Poursuite des Missions d'Assistances relatives à l'application de la TAXE LOCALE sur la PUBLICITE EXTERIEURE :
A Relevé terrain des supports taxables et constitution de la base de données de taxation
B. Formations terrain et logiciel
C. Assistances
C1. maintenance corrective et évolutive du logiciel: améliorations techniques et mises à jour induites par les évolutions juridiques
C2. assistance juridique et technique: aides au traitement de dossiers contentieux ou pré-contentieux (remises gracieuses, etc).
4. **PROCÉDURE DE PASSATION** : PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (ART 28 CMP) MAPA 2011/039 PI
5. **Critères de Sélection des Candidatures et d'Attribution du Marché** :

Candidatures

- régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
- Moyens humains – capacité technique & financière,
- compétences (Titres/qualifications ou équivalents) & expérience professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité

OFFRES :

- 70% : Prix
 - 30% : Valeur Technique (réactivité - conditions d'intervention et d'accompagnement)
6. POSSIBILITE DE REMETTRE UNE OFFRE APRES DEMANDE ECRITE AUPRES DE :
- ➔HOTEL de VILLE Service des Marchés Publics - 27, rue Castelvieux – BP 60207 - 31605 MURET
CEDEX **PAR FAX AU 05 61 51 95 41**
 7. DELAIS IMPERATIFS :
 - **DATE IMPERATIVE DE DEBUT DES PRESTATIONS : LUNDI 04 JUILLET 2011**
 - **DELAI IMPERATIF DE REALISATION : AU PLUS 1 MOIS DU 4 AU 31 JUILLET 2011**
 8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : SANDRINE CENTANNI (Service HABITAT CADRE de VIE) :
FAX : 05 61 51 95 88
 9. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : si groupement, il sera solidaire.
 10. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
 11. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : **Financement sur Budget Principal de la Ville – Section Fonctionnement - (fonds propres) - règlement par mandat administratif : 30 jours.**
 12. Instance chargée des procédures de recours : **TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 ☏ 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.**
 13. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA
 - **référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché**
 - **référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution**
 - **recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet**
 - **recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.**
 14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : vendredi 17 juin 2011 - 10 H.**
 15. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : Jeudi 09 juin 2011-**